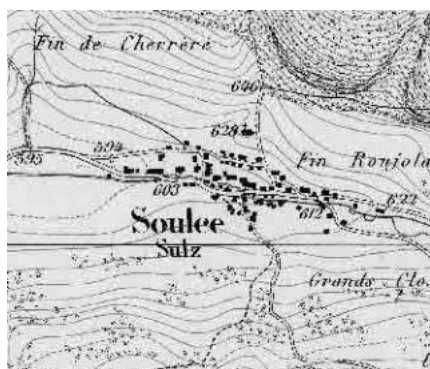


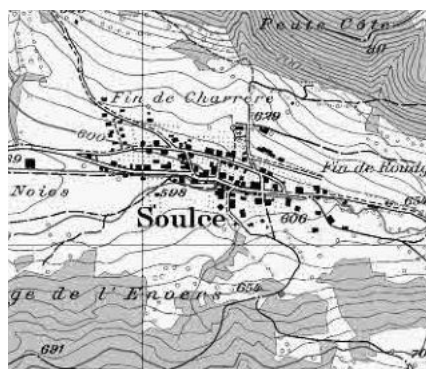


Photo aérienne Bruno Pellandini 2007, © RCJU, Delémont

Fermes réparties sur deux voies parallèles à la rive droite du ruisseau. Etonnant canal du Moulin en grandes dalles de pierre. Eglise isolée en contre-haut du vallon du Folpotat dominé par des forêts.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2005

#### Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

**Soulce**

Commune de Soulce, district de Delémont, canton du Jura



1 Ruisseau de Soulce



2



3



4 Ancien moulin, 1747



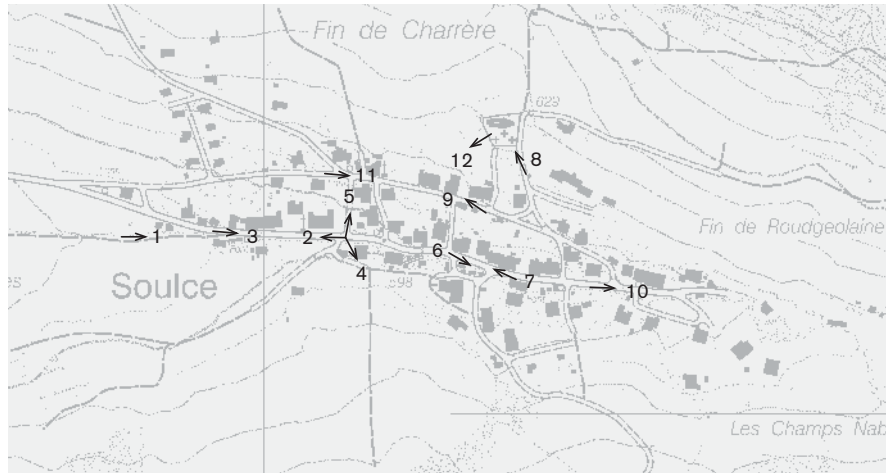
5



6 Canal du Moulin



7



Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2009 : 1-12



8 Eglise paroissiale, 18<sup>e</sup> s.



9 Sur Ville



10



11 Ancienne école, 1878



12



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PP	1	Longue agglomération agricole en fond de vallon, structurée sur deux rues presque parallèles, dont une bordée par endroits du ruisseau du Folpotat, ess. 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.	AB	×	×	×	<b>A</b>			1-12
	1.0.1	Entrée ouest du tissu bâti, marquée par un groupe de bâtiments compact et organique						o		
	1.0.2	Fontaines de forme rectangulaire (également 0.0.4)						o		3,5,11
	1.0.3	Deux crucifix en pierre, fin 19 <sup>e</sup> s.						o		
EI	1.0.4	Ancienne école, bâtiment à 2 niveaux avec toit à demi-croupe, datée de 1878				×	<b>A</b>			11
	1.0.5	Ruisseau du Folpotat doublé par le canal du Moulin réalisé en grandes dalles de pierre en 1843 (également 0.0.8)						o		1,3,4,6,7
EI	1.0.6	Ancien moulin avec pignon en bois et toit pentu, daté de 1747				×	<b>A</b>			4
	1.0.7	Petite maison avec toit à deux pans et balcon, taille et architecture inadaptées au site						o		
EI	1.0.8	Deux ponts de pierre reposant sur une arche, 18 <sup>e</sup> s.				×	<b>A</b>			7
	1.0.9	Bâtiment du service du feu						o		
EI	1.0.10	Eglise paroissiale Saint-Laurent avec cimetière entouré d'un mur, datée de 1709/56/82				×	<b>A</b>	o		8
	1.0.11	Annexe d'une bâtisse reliée à un garage, inadaptée au site						o		
EE	I	Flanc le plus pentu du vallon au nord, prés et pâturages dominés par une bande forestière	a			×	<b>a</b>			12
	0.0.1	Habitation unifamiliale, gênant par son implantation à proximité immédiate de l'église, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.2	Ecole, longue construction implantée en bordure de la rangée amont du périmètre, années 1960/70						o		
	0.0.3	Maisons individuelles, gênant la nette délimitation du contour du périmètre, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.4	Fontaines de forme rectangulaire (également 1.0.2)						o		
EE	II	Flanc sud du vallon, prés et pâturages dominés par une bande forestière, utilitaires	ab			×	<b>a</b>			12
	0.0.5	Immeuble locatif en béton, légèrement perturbant, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.6	Trois maisonnettes, dont deux de type « chalet », milieu 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.7	Ferme transf. fin 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.8	Ruisseau de Soulce (également 1.0.5)						o		
EE	III	Quartier de maisons individuelles sur le versant exposé au sud, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			

## Soulce

Commune de Soulce, district de Delémont, canton du Jura

### Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Soulce est logé dans un vallon au nord de la Montagne de Moutier. Il apparaît pour la première fois dans un acte de 1148 sous le nom de « Sulza ». Ce terme, issu du haut allemand, signifie « eau », voire même « eau salée ». Il se réfère au cours d'eau qui parcourt le fond du vallon, le Folpotat, qui est un affluent de la Sorne.

Au 12<sup>e</sup> siècle, alors qu'une partie de sa dîme revenait au Chapitre de Moutier-Grandval, le village dépendait d'une famille noble locale qui s'éteignit au 14<sup>e</sup> siècle. Il appartient en 1390 aux nobles de Cormondrèche, puis passa à la famille de Münchenstein, avant d'être racheté par l'évêque de Bâle en 1468. Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, la famille de Staal y possédait des droits seigneuriaux. Les territoires de Soulce et d'Undervelier furent séparés en 1746. Cependant, Soulce continua à dépendre de la paroisse d'Undervelier jusqu'en 1802, puis de nouveau entre 1874 et 1935. L'église paroissiale Saint-Laurent fut reconstruite au 18<sup>e</sup> siècle.

L'élevage du bétail et le commerce du bois constituaient les principales activités économiques du village. En 1850, la localité totalisait 441 âmes. La structure à deux rues parallèles consignée sur la première édition de la carte Siegfried de 1873 n'a pas subi de grands changements jusqu'à nos jours. La rue inférieure, calquée sur le tracé du cours d'eau, a gardé sa prédominance. En revanche, deux nouvelles ruelles ont été aménagées dans le sens de la pente, l'une entre les deux rues parallèles, l'autre doublant le chemin d'accès à l'église isolée en amont du périmètre bâti.

La population de Soulce a fortement diminué au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Mais elle est en légère augmentation depuis les années 1990 : 200 habitants en 1990, 254 en 2008. Resté à l'écart des voies de communication, le site est devenu un village-dortoir. Depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle, le secteur primaire n'occupe plus que 17 % de la population active. Les deux tiers des habitants travaillent à l'extérieur dans les secteurs secondaire et tertiaire. Un petit quartier résidentiel (III) a fait son apparition à l'entrée ouest du site.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Implanté à l'écart des routes principales, Soulce occupe le fond d'un vallon à l'est d'Undervelier. Son bâti historique – qui a gardé un caractère rural affirmé – se résume à un seul périmètre (1) implanté sur le versant le mieux exposé au soleil. Sa structure repose sur deux rues plus ou moins parallèles au Folpotat qui s'écoule d'est en ouest. Le village s'inscrit donc avec douceur dans la direction générale du vallon. Sa longue silhouette est dominée par l'église paroissiale (1.0.10) érigée une soixantaine de mètres en contre-haut. Cet édifice accompagné du cimetière s'adapte à l'orientation longiligne du site conditionnée par le vallon, tout comme les fermes qui dirigent ainsi leur mur-gouttereau sur les deux rues parallèles.

La rue principale longe la rive droite du cours d'eau (1.0.5), ce qui explique son cheminement partiellement en ligne brisée. Le caractère de cet axe résulte de sa diversité et de la présence quasi constante du ruisseau. En raison du canal, enjambé par plusieurs ponts (dont 1.0.8), le côté nord de la rue est le seul construit d'un bout à l'autre du tissu, constituant une rangée continue, alors qu'au sud, les maisons paysannes forment un groupement plus désordonné. Des fontaines (1.0.2) accentuent l'espace-rue et soulignent en quelque sorte la présence de l'eau.

L'entrée inférieure du périmètre est signalée par trois petits bâtiments orientés sans grande rigueur (1.0.1), auxquels succèdent des fermes en rangées mitoyennes : ces maisons plus vastes s'abritent sous des toits à deux pans faiblement inclinés. Puis le déroulement du bâti est interrompu par une ferme perpendiculaire à la chaussée. Ce bâtiment initie l'une des ruelles menant à l'axe supérieur. Le déroulement des gouttereaux reprend ensuite de manière contiguë ou discontinue, sur une trame particulièrement serrée. La distance entre façades et chaussée est variable, ce qui donne plus ou moins de profondeur aux jardins aménagés devant les maisons paysannes. Cette rangée est marquée dans sa partie orientale par trois fermes appondues qui s'échelonnent

en formant des décrochements de plan et de hauteur. Le côté sud de la rue, longé par le cours d'eau, est occupé de manière plus distendue par d'anciens bâtiments à vocation hydrauliques, dont notamment le moulin de 1747 (1.0.6) orienté perpendiculairement au cours d'eau qui le traverse en passant sous deux passages voûtés de hauteurs différentes. A ses côtés se tiennent un rural, un grenier et une ancienne buanderie du 19<sup>e</sup> siècle.

Deux ponts de pierre enjambent la rivière et le canal. Du côté méridional se forme une petite placette avec le bâtiment du feu et quelques utilitaires, d'où part un chemin bordé de fermes qui monte le pied de la colline au sud.

Trois ruelles partent depuis la rue principale vers l'axe supérieur appelé « Sur Ville ». Des vergers articulent les deux rues parallèles du périmètre, protégeant leur identité de manière harmonieuse. La rue septentrionale offre un parcours plus rectiligne que l'axe principal du tissu. Elle rejoint la rue principale à l'ouest et à l'est du noyau central. La trame aérée du bâti réserve quelques séquences d'une grande régularité, notamment dans le secteur en contrebas de l'église, marqué par la succession de grands volumes coiffés d'un toit en bâtière ou à demi-croupe, dont l'ancienne école de 1878 (1.0.4) et la cure, précédées par une croix (1.0.3). Cet axe septentrional traversant le haut du village offre également des points de vue en plongée tout à fait intéressants sur les bâtiments en aval et sur leurs jardins bordés de murets.

L'église (1.0.10) n'est pas reliée directement à la rue principale bordée par le cours d'eau. Elle n'est accessible que par cet axe secondaire. Dédiée à saint Laurent, l'édifice a été construit en 1707–11 et restauré en 1978/79. Perchée sur un mur haut de presque un étage, l'église à l'apparence trappue domine, comme juchée sur un socle, la partie nord de la vallée.

### Les environnements

Articulé en deux versants (I, II) protégés par d'épaisses forêts, le vallon est couvert de prés et de pâturages encore largement préservés. Au sud, le large cordon boisé d'un affluent met en évidence – en le prolon-

geant dans le paysage – le petit appendice qui se développe sur la rive gauche du Folpotat, perpendiculairement à la rue principale du périmètre.

### Recommandations

Voir également les objectifs généraux de sauvegarde

La partie de la bande verte encore libre de constructions entre les deux axes parallèles du périmètre historique doit impérativement être conservée : elle renforce la lisibilité de la structure du bâti.

Le Folpotat et le canal du Moulin doivent continuer à être entretenus dans l'esprit qui a présidé à leur aménagement.

En cas de développement du site, les nouvelles maisons d'habitation devraient se regrouper dans le seul quartier prévu à cet effet (III).

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

<div style="display: flex; gap: 5px;"> <span>×</span><span>×</span><span>×</span> </div>	Qualités de situation
--	-----------------------

Qualités de situation remarquables au fond d'un vallon situé à l'écart des principaux axes de passage. Caractère fermé du lieu, mis en exergue par les épaisses forêts qui délimitent les deux versants du vallon. Silhouette du noyau historique encore largement préservée grâce au regroupement des maisons familiales un peu en retrait.

<div style="display: flex; gap: 5px;"> <span>×</span><span>×</span><span>×</span><span>×</span> </div>	Qualités spatiales
--	--------------------

Qualités spatiales prépondérantes à divers égards : emprise relativement étendue de l'unique périmètre logé au fond du vallon ; structure à rues multiples dessinant un réseau d'une grande régularité ; étroite adéquation à la topographie de ce réseau organisé de manière longiligne sur deux axes principaux parallèles au ruisseau ; organisation plus compacte de la rue proche du cours d'eau, notamment sur son côté amont ; cours du ruisseau rythmé par plusieurs ponts.

## Soulce

Commune de Soulce, district de Delémont, canton du Jura

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes en raison du nombre élevé d'objets présentant un grand intérêt typologique : église de 1709, vieux moulin de 1747 avec son canal de 1843, ponts du 18<sup>e</sup> siècle encore intacts, maisons paysannes des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, cure de 1802, école de 1878, Auberge de la Couronne de 1886.

2<sup>e</sup> version 12.2007/cas, shk ; 2010/job

Films n° 5495, 5506 (1982)  
Photos digitales (2009)  
Photographe : Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités  
587.247/239.239

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataires  
Sibylle Heusser, arch. EPF  
Bureau pour l'ISOS

inventare.ch GmbH, Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse